

SAUVAGES ABENAKIS.

PAR les lettres de M^{rs}. de Ramezay et Begon on voit que les anglais font tout ce qu'ils peuvent pour gagner les sauvages Abenakis.

Il y a trois villages de ces sauvages établis à l'Acadie fort voisin des Anglais qui vont faire chez eux la traite des pelleteries autant qu'ils peuvent.

Le bon marché que l'anglais leur fait est un grand attrait pour eux. Ces sauvages ont des Missionnaires qui les maintiennent autant qu'ils le peuvent dans nos intérêts, il est de conséquence de les y conserver, et ce sont les sauvages qui connaissent le mieux le Canada et la Nouvelle Angleterre. Jusqu'à présent ils ont été très fidèles et ont rendu de bons services. Ils sont tous baptisés. Il y en a aussi deux missions établies dans la colonie de Canada, dont l'une à St François et l'autre à Bécancourt.

Mr. Begon, 25 Septembre 1715, Marque: Que la mission de ces sauvages établie à la rivière St. Jean, pays de l'Acadie, demande qu'on leur fasse batir une église.

Qu'il est persuadé comme leur missionnaire que ce serait une forte raison pour les attacher à leur village, où tant qu'ils resteront, ils ne souffriront point que les anglais s'établissent dans cette rivière ni même à son embouchure où ils avaient déjà fait une tentative. Il dit que les sauvages ont fait un fond pour cette église, mais que pour exécuter le plan cijoint qui lui a été remis par leur missionnaire il sera